



« TOUT ÇA M'AVAIT ÉPUISÉ ! »

ENTRETIEN AVEC UN RÉFUGIÉ CONGOLAIS

E. I. : Quand vous étiez arrivé en France pour demander l'asile, étiez-vous venu directement ou, comme souvent, par des voies détournées et des étapes diverses ?

P. : Je ne suis pas arrivé directement en France. Je suis allé d'abord en Norvège, mais pas directement non plus de mon pays, c'était impossible. Il y a eu disons plusieurs escales avant. Mais je suis arrivé en Europe par la Norvège où j'ai résidé sept ans, de 2006 à 2013. C'est là où j'ai demandé l'asile pour la première fois, mais ça n'a pas marché. Et, sans vous raconter toute l'histoire, un jour, la police est venue me chercher là où je résidais avec d'autres personnes qui étaient dans la même situation que moi. Heureusement pour moi, ce soir-là j'avais découché. Quatre amis à moi ont été pris ce soir-là. Moi, j'y ai échappé, j'étais chez un ami que j'aidais dans son travail. Il habitait en Suède mais il venait travailler en Norvège. Quand nous l'avons su, cet ami a accepté de m'aider à quitter la Norvège en m'emmenant d'abord chez lui, en Suède, dans sa voiture. Et, un jour après, nous avons entamé un long voyage à travers l'Europe. C'était un voyage pénible parce qu'on ne savait pas ce qui nous attendait en cours de chemin. On craignait surtout la frontière allemande. On nous avait prévenu que le système de sécurité allemand était très difficile à déjouer. Nous sommes donc passé par le Danemark, qu'on a traversé. On a pris le bateau jusqu'en Allemagne. J'avais payé le prix de la traversée. Nous avons débarqué à côté de Hambourg. Et, grâce à Dieu, ce jour-là, il n'y avait pas de contrôle à la douane allemande. Et nous avons continué le voyage. Nous avons traversé

l'Allemagne puis les Pays Bas, la Belgique. C'était vraiment un long voyage. Et c'est comme ça que je suis arrivé en France. Et mon ami devait retourner vite fait chez lui car il n'avait que trois jours pour faire ce long voyage selon ce qu'on avait pu payer, sinon il aurait fallu payer plus. Arrivé donc en France, la question était : je vais aller où ? C'est la première question que l'on se pose quand on arrive quelque part que l'on ne connaît pas, où est-ce qu'on va m'accueillir ? J'avais un ami qui habitait avec nous en Norvège et qui était venu après en France. Il m'avait beaucoup parlé de Grenoble. Je me suis donc dit, je vais essayer de retrouver cet ami. Il pourra peut-être m'aider. Vous savez comment cela se passe dans cette situation, on cherche à trouver des personnes de la même « race » [geste de passer la main sur la peau] ou du même pays, susceptibles de vous aider sans vous créer de problèmes. J'avais essayé de le contacter par téléphone mais il ne répondait pas, mais c'est comme ça que je me suis retrouvé à Grenoble. Et là, j'ai trouvé un ami qui savait comment cela se passait. Il m'a accompagné à l'ADA. Là, on m'a expliqué que ça ne commençait pas chez eux mais à la préfecture. Je suis allé donc à la préfecture, mais on ne pouvait pas me recevoir tout de suite. Il fallait revenir le lendemain. Et à cette époque, il fallait passer la nuit devant la préfecture pour pouvoir être pris le matin. J'ai passé comme ça deux nuits devant la préfecture avant d'être reçu. Des gens de l'ADA sont d'ailleurs venus nous interroger et nous ont pris en photos visages cachés pour sortir un article dans le journal. Et c'est depuis cet article d'ailleurs que ce système de passer la nuit devant la préfecture



s'est arrêté. Depuis, le premier accueil se fait à la Relève.

E. I. : Durant ce « long voyage » (c'est l'expression que vous avez utilisé), vous avez traversé un certain nombre d'épreuves. Qu'est-ce que vous pouvez en dire aujourd'hui ? Quels sentiments vous en gardez ?

P. : Durant ce long voyage, j'ai fait d'abord des découvertes. Je me rappelle par exemple quand nous avions traversé la Hollande, les pancartes indiquant Maastricht. Ca m'a fait penser à mes leçons d'histoire ! On nous parlait du Traité de Maastricht ! Et j'y étais. C'était écrit dans leur langue, mais vous savez, on n'est pas cons ! On pouvait deviner. Et on a longé cette voie pendant longtemps, ça m'intéressait ces accords qui avaient redéfini les frontières de l'Europe et j'étais en train de les traverser. Cela m'a marqué. En dehors de ça, j'avais surtout un sentiment de peur tout le temps. Je venais de quitter un pays où j'avais été déporté et j'allais dans un autre pays où je ne savais pas ce qui allait m'être réservé. Et c'était en plus sous la neige. En Allemagne, on a eu d'ailleurs un accident de voiture vers 5h du matin. Pour éviter une voiture devant nous qui roulait trop doucement, mon ami a dépassé et notre voiture a dérapé et on a heurté le mur et cassé un phare. Et on a continué notre voyage avec un seul phare !... Je garde tout ça à l'esprit. En fait, au bout du compte on est arrivés sains et saufs et c'est ce qui compte.

E. I. : Une fois en France, commençait donc pour vous une autre aventure...

P. : En France commençait l'aventure des papiers et de l'attente. Moi, je disais à tous que je venais de Norvège. Je ne disais pas que j'arrivais du Congo. Parce que j'étais déjà fatigué de tout cela. Je me disais advienne que pourra en France. Si on devait

m'expulser dans mon pays, j'y étais déjà prêt. Je n'en pouvais plus de cette quête et j'avais surtout hâte de retrouver la paix. Quand est-ce que j'allais vivre cette paix ?

E. I. : Comment vous expliquez justement cette condition d'usure et de fatigue que vous êtes obligé de supporter en demandant l'asile ? Comment vous l'exprimeriez pour quelqu'un qui ne sait pas de quoi est faite cette épreuve ?

P. : Je le dis souvent à des amis qui sont encore là-dedans, parce que moi j'ai fini par obtenir gain de cause, je leur dis que ce n'est pas facile et que ça peut finir par changer la détermination de départ, par dissuader en quelque sorte. Au début, c'est au bout de deux ans que j'ai reçu la première réponse de refus. Et il fallait encore aller à l'instance de recours. J'ai épousé tout ça, et j'ai payé en plus l'avocat moi-même, l'équivalent de plus de 500 €. Mais je travaillais à l'époque, on accordait encore aux demandeurs d'asile le permis de travail. Après on avait changé le droit car on pensait que les gens en profitaient simplement pour travailler. Heureusement, mon patron ne m'avait pas arrêté tout de suite, j'avais continué à travailler encore. J'ai travaillé en fait jusqu'à 2012. C'est quand j'ai demandé mes congés annuels d'été que le patron a arrêté mon contrat. C'est pendant que j'étais en congés que j'avais reçu une lettre me disant que je ne pouvais retourner au travail sans un nouveau permis de travail ou un statut de réfugié. Mais où est-ce que j'allais avoir ça puisqu'on me l'avait déjà refusé ! Donc tout ça m'avait épuisé.

E. I. : Dans cette épreuve de l'attente qui dure et de l'incertitude, qu'est ce qui vous passait par la tête, qu'est-ce que vous ressentiez ?

P. : Il y a une expression qui dit : quand on attend longtemps la chose qu'on espère avoir, on a toujours les yeux tournés vers le ciel. Nous, les Africains, on croit beaucoup.



Cela aide. Car, ce genre d'épreuves jouent avec la tête. Mais comme on a la croyance, on a toujours les yeux tournés vers le ciel. Ça donne des forces pour tenir. Mais pour quelqu'un qui ne croit pas, je pense vraiment que cela doit être un enfer. Et c'est pire encore quand on est célibataire. Quand vous êtes en couple, vous vous consolez et vous vous entraidez. Mais seul, quand tu te retrouves seul dans ta chambre, c'est dur ! C'est alors que ça tourne dans la tête et que tu te poses beaucoup de questions : mais je vais où ? C'est comme un mur qui s'érige devant toi et tu ne vois pas de l'autre côté.

E. I. : Et inversement, quand vous aviez obtenu votre statut de réfugié, quel a été votre sentiment ?

P. : Je n'arrivais pas du coup à le croire quand je suis allé chercher mon courrier, après mon passage à l'OFPRA où on m'avait dit que je recevais une réponse dans les deux semaines qui suivaient. Curieusement ça a été fait deux jours après ! Mais je l'ai appris après. Moi, j'ai attendu deux semaines pour aller chercher mon courrier. Quand je l'ai ouvert je n'arrivais pas à lire ! Je n'arrivais pas à y croire ! Il fallait demander à une autre personne de me le lire. J'étais tellement habitué à des échecs que je n'arrivais pas à y croire. J'ai demandé à la personne qui était là de me la lire. Et je l'entends dire « Félicitations ! Et un accord de l'OFPRA en plus, même pas un recours ! ». J'étais arrivé là-bas sous la pluie et je suis retourné en courant sous cette pluie que je ne sentais plus pour l'annoncer à l'équipe qui m'accompagnait au foyer de l'ADATE où je résidais. Quand la responsable à lu l'objet de la lettre, elle m'a embrassée et elle a crié la nouvelle à tous les autres. C'était le début d'une nouvelle vie, comme une renaissance ! Je ne sais pas comment vous dire mais c'est énorme. Tenez ! Là où nous sommes assis maintenant, je peux voir une voiture de

police s'arrêter et je peux me dire que c'est pour ma sécurité et non pour m'arrêter ! Ça change quand même la vie !

E. I. : Merci.